

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 4 Décembre 2017 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire du 16 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Marilyn Brunet, Messieurs Serge Lafontaine, Michel Dénommé, Claude Desjardins, Ward O'Connor.

Autres présences ; Messieurs Réjean Côté et Patrick Morin

Madame Liliane Crytes, exerce les fonctions de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures.
Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RÉFLEXION

2017-12-257; LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-258 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE **Du 13 NOVEMBRE 2017**

Proposé par le conseiller Michel Dénommé propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 13 novembre 2017 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-259; ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES **COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE**

Madame Marilyn Brunet propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 29-10-2017 au 24-11-2017 pour un montant de 18 757.00 \$

Comptes payés durant le mois pour un montant de 4,062.10 \$

Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 81,219.25 \$

Paiements et frais pris à même le compte bancaire durant le mois du mois de novembre 6,479.77\$

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,

Adoptée à l'unanimité

Directrice générale

2017-12-260; FRAIS DE TRANSPORT; SKI MONT-STE-MARIE

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'accepter de payer les frais de transport de 70\$ par enfant inscrit à l'activité de ski au Mont-Ste-Marie.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-261; CONTRIBUTION FINANCIÈRE/A.S.O.

Proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de verser une contribution financière de 100\$ à l'association de sauvetage Haute-Gatineau pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-262; COMMANDITE FEUILLET PAROISSIAL

Proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de renouveler notre commandite pour le bulletin paroissial au montant de 200\$ pour l'année 2018.

Note; le conseiller Ward O'Connor se retire de la décision.

Adoptée

2017-12-263; ADHÉSION À LA COMBEQ

Proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de renouveler l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2018 au montant de 431.16\$ incluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-264; RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FQM

Proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de renouveler notre adhésion à la fédération Québécoise des municipalités pour 2018 au montant de 895.93\$ plus 34.44\$ pour le fonds de défense plus les taxes pour un total de 1069.70\$,

Adoptée à l'unanimité

2017-12-265; RENOUVELEMENT DE NOTRE MEMBERSHIP AU PERO

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de renouveler notre membership 2017-2018 au Pôle d'excellence en récréotourisme Outaouais.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-266; CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu d'inviter les contribuables à participer au concours municipal pour les décorations de Noël;

Cinq prix seront remis soit;

1^{er} prix; 100.00 \$ prix d'excellence
2^e ième; prix; 50.00 \$ pour l'originalité
3^e prix; 50.00 \$ coup de cœur du jury et deux prix de participation de 25.00 \$

Adoptée à l'unanimité

2017-12-267; ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX/PAVAGE CHEMIN DE LYTTON

CONSIDÉRANT QUE la période de garantie d'un (1) an est terminée pour les travaux de pavage sur le chemin de Lytton

CONSIDÉRANT QUE le service de génie de la M.R.C.VG a effectué une visite finale à l'emplacement des travaux le 7 novembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette visite, celui-ci a confirmé que selon leurs observations, les travaux sont conformes aux plans et devis émis pour construction;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut donc libérer la garantie de 5% retenue pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et résolu de libérer la retenue de 5% au montant de 7,179.55\$ et d'effectuer le paiement à la firme D. Heafy et Fils Inc.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-268; CALENDRIER 2018 DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marilyn Brunet et il est résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018.

Celles-ci débiteront à 19.30 heures et se tiendront au deuxième étage du centre municipal au 16 rue Principale Nord à Montcerf-Lytton,

8 janvier	5 février
5 mars	3 avril (mardi)
6 mai	4 juin
3 juillet (mardi)	6 août
4 septembre (mardi)	1 ^{er} octobre
5 novembre	3 décembre

Adoptée à l'unanimité

**2017-12-269; ACCEPTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ
PLAN DE MISE EN OEUVRE ANNÉE 6**

CONSIDÉRANT QU'en référence à l'article 35 de la loi sur la sécurité incendie, la municipalité de Montcerf-Lytton doit produire annuellement un rapport d'activité en lien avec le plan de mise en oeuvre inscrit dans le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Vallée de la Gatineau

CONSIDÉRANT QUE le gestionnaire du service de sécurité incendie du regroupement Monsieur Benoit Chartrand a déposé le rapport annuel d'activités pour l'année 2017 pour adoption par le conseil;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu que le conseil a pris connaissance du rapport annuel du plan local de mise en œuvre (6 ième année) du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la municipalité de Montcerf-Lytton pour l'année 2017 et l'adopte tel que déposé.

QU'une copie de la présente résolution accompagnée du rapport annuel soit acheminée au Coordonnateur-préventionniste de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau monsieur Louis Gauthier, qui le transmettra au Ministère de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-270; PROJET INTÉGRATION AU TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire renouveler l'entente relative à la gestion d'un contrat d'intégration au travail avec Emploi Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est pour une période d'un an soit du 1 décembre 2017 au 9 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de mandater la directrice générale à signer tous les documents nécessaires pour ledit projet.

Il est entendu également de continuer avec l'employé déjà en poste Monsieur Daniel Morin.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-271; DEMANDE DE SUBVENTION/CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de la Famille a déposé un programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Montcerf-Lytton désire déposer une demande de soutien dans ce programme pour mettre en place un camp de jour pour la saison estivale 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu de mandater madame Alexandra Désabrais, coordinatrice de projet a déposé une demande de subvention auprès du Ministère de la Famille pour un montant de 15,231.20\$ et il est entendu que celle-ci est autorisée à signer tous les documents nécessaires pour ladite demande.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-272; TÂCHES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le Maire Alain Fortin a rencontré les membres du conseil municipal afin de discuter de leur dossier respectif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu d'accepter les tâches suivantes;

Christianne Cloutier : Programme MADA, programme d'aide à domicile, loisirs, promotion et rayonnement municipal, concours décoration de Noël et d'embellissement.

Pro-maire : novembre 2017 à juin 2018

Michel Dénommé: Adjoint à la voirie, adjoint au déneigement, salle de Lytton, comité forêt.

Pro-maire : Juillet 2018 à février 2019

Serge Lafontaine : La voirie municipale, entretien des équipements et infrastructures municipaux, service de déneigement, urbanisme et environnement

Pro-maire : Mars 2019 à octobre 2019

Claude Desjardins : Service incendie, Belvédère du Baskatong et descente de bateau ch. 3 Barrage-Mercier, chute Quinn, sentier pédestre, relation avec les pourvoyeurs du Baskatong.

Pro-maire : Novembre 2019 à juin 2020

Ward O'Connor : Régie intermunicipale de l'aéroport, comité de développement et diversification, comité du patrimoine, substitut MRC, relation avec les commerçants et d'agriculteurs.

Pro-maire : Juillet 2020 à février 2021

Marilyn Brunet : Adjointe aux loisirs, bibliothèque, aqueduc, politique jeunesse et accueil des nouveaux arrivants.

Pro-maire : Mars 2021 à octobre 2021

Adoptée à l'unanimité

**2017-12-273; SUBSTITUT DU MAIRE
À LA M.R.C. VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu que le conseil de la municipalité locale de Montcerf-Lytton désigne Monsieur Ward O'Connor à titre de substitut du maire au sein du conseil de la municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-274; AVIS DE MOTION/ RÈGLEMENT DE TAXATION

Un avis de motion est déposé par le conseiller Serge Lafontaine que lors d'une séance ultérieure un règlement sera déposé pour faire un règlement de taxation.

2017-12-275; REPRÉSENTANT SUR LE CONSEIL DE LA R.I.A.M.

Proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de nommer Monsieur Ward O'Connor représentant sur le conseil de la Régie de l'aéroport de Maniwaki.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-276; TRANSFERT DU SURPLUS CUMULÉ

CONSIDÉRANT QUE le conseil a octroyé un contrat à VAMAYA entrepreneur général pour la réfection du toit de la caserne;

CONSIDÉRANT QUE le montant des travaux est de 35,872.20\$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense n'était pas prévu au budget;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et résolu de faire le paiement au contracteur et de faire un transfert de fonds du compte de surplus cumulé pour payer cette facture.

Adoptée à l'unanimité

2017-12-277; LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, à 20.40 h. le conseiller Michel Dénomme propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes,
Directrice générale,